

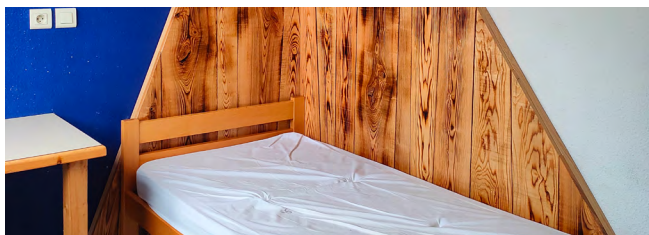
RESTAURATION ET INTERNAT RÉSIDENCE QUÉBEC

LA RÉSIDENCE QUÉBEC

BTP CFA Sarthe gère un hébergement d'une capacité d'accueil de 74 places : 23 chambres individuelles (dont 2 chambres adaptées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite), 17 chambres triples. Toutes les chambres sont équipées de douches et lavabos.

Pour un plus de confort, les chambres et sanitaires ont été rénovés en 2014 et la literie a été remplacée pendant les congés d'été 2016.

Le travail individuel est possible dans chaque chambre. Les chambres sont attribuées par affinités le lundi soir. La surveillance de la nuit est assurée dès 22h30 par le personnel d'une agence de surveillance.



LES ACTIVITÉS

Le foyer accueille les apprenants entre 12h30 et 13h30, puis entre 16h30 et 22h30.

Au sein du foyer, les jeunes peuvent se détendre pendant la coupure de midi et le soir après les cours. Diverses activités récréatives sont proposées : ping-pong, billard, baby-foot.

Les apprenants peuvent profiter également d'un coin lecture et d'une salle télé. Pour proposer un hébergement de qualité adapté aux besoins des apprentis, la Résidence Québec est dotée du WiFi accessible de 12h30 à 13h15 - de 16h30 à 18h30 et de 19h30 à 22h00.



AIDE MOBILI-JEUNE

L'aide « mobili-jeune » est destinée à faciliter l'accès au logement locatif des jeunes de moins de 30 ans sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation. **La subvention, d'un montant maximum de 100 euros/mois** est attribuée durant toute la période de formation professionnelle dans la limite de 3 ans. Elle est cumulable avec L'APL (Aide Personnelle au Logement).

Dossier à présenter dans un délai de 6 mois à compter de la date de démarrage du cycle de formation ou 3 mois avant la date du démarrage.

Dossier à télécharger : www.actionlogement.fr

Sous réserve de reconduction de l'aide Action Logement pour 2023/2024

L'aide « mobili jeune » s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en formation en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

LA RESTAURATION

Le centre de formation du bâtiment a mis en place une « restauration durable » pour un service de qualité visant un meilleur équilibre alimentaire, le développement de nouvelles filières de production de qualité sur le territoire et l'optimisation des déchets. Les produits en majorité frais, sont cuisinés sur place.

Dès le matin, les apprentis peuvent disposer d'une formule « petit déjeuner » à 1,25€ ou d'un « petit dej' express » à 0,90€ ouvert à tous. Pour le déjeuner, la restauration propose une formule « déjeuner » (6,50€ à 7,30€) en self service et des formules « snack » à emporter ou à déguster sur place. La formule dîner (6,25€ à 6,60€) est exclusivement réservée aux apprenants internes.

Pour le passage au self, les apprenants doivent se munir d'une carte magnétique rechargeable*. Cette carte doit être approvisionnée chaque lundi, par chèque, carte bancaire ou espèces.

* coût : 3,50 € TTC

tarifs 2023-2024



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour activer votre réservation à la Résidence Québec, vous devez nous retourner rapidement le coupon dûment rempli et signé, accompagné de **la totalité des frais d'internat**. Le règlement des frais est payable en 3 chèques libellés à l'ordre de « BTP CFA SARTHE ».

Le paiement s'effectue en 3 règlements

Septembre 2023 - Janvier 2024 - Avril 2024

Une aide financière « **mobili-jeune** » existe.

Pour plus d'informations, contactez Damien BRECHE au 02 43 39 92 95.

	SEPTEMBRE	JANVIER	AVRIL
Apprentis en CAP et BP 1 ^{ère} année (14 semaines de stage)	392 €	392 €	392 €
Apprentis en CAP et BP 2 ^{ème} année + Mention Complémentaire (12 semaines de stage)	336 €	336 €	336 €
Durée réduite (contrat 12 mois) + Titre Professionnel (13 semaines de stage)	364 €	364 €	364 €

Faute de paiement en totalité, l'inscription à l'internat ne sera pas validée.



La qualité d'interne ne pourra en aucun cas être modifiée au cours de l'année de formation, ni donner lieu à remboursement sauf en cas de rupture de contrat.

Les internes mineurs doivent **obligatoirement prendre leur dîner au centre de formation**.

POUR INFORMATION

Les stagiaires internes devront apporter chaque lundi obligatoirement :

- Un drap + un drap housse (dimension 90 X190),
- Un cadenas,
- Une serviette,
- Un ou plusieurs cintres,
- Une taie d'oreiller,
- Un pyjama,
- Un gant et le nécessaire de toilette.

Par mesure d'hygiène, aucun apprenti ne pourra dormir directement sur la literie.

En cas d'oubli, l'apprenti se verra proposer une location à raison de 5 € par drap ou 9 € la parure.

Arrivée au centre le lundi matin : les stagiaires internes devront déposer les sacs à la bagagerie de la Résidence Québec. Ils pourront effectuer le règlement des repas au Self.

COUPON D'INSCRIPTION À L'INTERNAT - 2023/2024

À renvoyer à **BTP CFA Sarthe** - 15 rue du Ribay, 72018 LE MANS CEDEX 2

Prénom et Nom :

Date de naissance :

Nom du Responsable Légal :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

E-mail :

CAP BP Mention Complémentaire Titre Professionnel

1^{ère} année 2^{ème} année

Formation :

DATE :

SIGNATURE :